Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2002 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Témoignage d'une enseignante confrontée à la violence scolaire** (4 questions) — **Page 3**
2. **Violence destructrice et conflit constructif** (2 questions) — **Page 5**
3. **Télévision, violence et exclusion sociale** (5 questions) — **Page 6**
4. **Évolution de la criminalité et des mineurs mis en cause en France** (2 questions) — **Page 8**
5. **Affiche sur la protection des enfants** (3 questions) — **Page 10**
6. **La violence dans la société est-elle le fait des jeunes ?** (1 question) — **Page 11**
7. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E6 - Expression française et ouverture sur le monde/2002/BP Fleuriste - E6 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

1. Témoignage d’une enseignante confrontée à la violence scolaire

Une jeune enseignante raconte son expérience dans un collège de banlieue défavorisée et décrit les violences auxquelles élèves et professeurs sont confrontés. Elle évoque aussi ses propres réactions et s’interroge sur l’incompréhension entre son monde et celui de ses élèves.

Question a). Donnez un titre à ce témoignage.

Le titre proposé doit rendre compte du sujet central du témoignage : une enseignante découvre et subit la violence au sein de sa classe. Le récit insiste aussi sur son isolement et son impuissance, mais le titre peut rester bref et centré sur l’expérience racontée. Plusieurs formulations sont possibles si elles évoquent clairement le cadre scolaire et la confrontation à la violence.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> **Une enseignante face à la violence scolaire**

Question b). Identifiez les formes sous lesquelles la violence se manifeste et justifiez votre réponse en utilisant des éléments du texte.

Forme	Exemples du texte
Verbale	Insultes sexistes et refus provocateur de travailler.
Physique	Des garçons se précipitent pour battre une élève.
Psychologique et sexiste	Intimidation des plus faibles, dessin obscène de l’enseignante.
Perturbation matérielle	Coups sur la table et volets déplacés dans le vacarme.

Le racket, les vols et le vandalisme sont évoqués comme des rumeurs sur l’établissement, et non comme des faits directement observés par l’enseignante dans cet épisode. Le témoignage montre des violences dirigées contre elle et contre certains élèves.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Violences verbales, physiques, psychologiques et sexistes, ainsi que perturbations matérielles. Le racket, les vols et le vandalisme sont rapportés comme des rumeurs.

Question c). Après avoir lu le témoignage, identifiez les sentiments successifs par lesquels passe l’enseignante.

1. Avant le cours, les avertissements entendus suscitent chez elle de l’appréhension.
2. Elle arrive avec l’envie de faire découvrir aux élèves le plaisir de la lecture et des mots.
3. Leur agitation et leur désintérêt la surprennent, puis la déçoivent.
4. Devant les insultes et les agressions, elle éprouve colère et envie de frapper, mais se sent surtout impuissante et en danger.

5. À la fin, elle doute de sa capacité à comprendre les élèves et s’interroge sur l’écart entre leurs expériences.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Appréhension, désir de transmettre, surprise et déception, puis colère, impuissance et peur. Enfin, elle doute de sa capacité à comprendre ses élèves.

Question d). Expliquez la dernière phrase du texte.

En parlant de « deux mondes différents » et de « deux histoires incompatibles », l’enseignante constate que ses élèves et elle ne partagent ni les mêmes expériences ni les mêmes repères. Elle vient avec un projet fondé sur la lecture et le langage, tandis que le texte décrit des élèves confrontés à l’échec et à un milieu social défavorisé. Elle ne prétend pas connaître pleinement leur réalité : sa question, « ai-je su les comprendre ? », exprime son doute. La phrase souligne ainsi la difficulté du dialogue et de la compréhension mutuelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La phrase exprime l’écart entre les expériences et les repères de l’enseignante et de ses élèves, ainsi que sa difficulté à les comprendre.

2. Violence destructrice et conflit constructif

Le document 1 témoigne de violences subies dans un collège, tandis qu'Albert Jacquard soutient que le heurt et les oppositions peuvent être bénéfiques. Il précise que le conflit doit viser la construction de chacun, et non la destruction ou l'instauration d'une hiérarchie.

Question a). Montrez que la violence exprimée dans le document 1 ne correspond pas à celle définie par Albert Jacquard dans le document 2, en vous appuyant sur au moins deux éléments de chaque texte.

Dans le document 1, il s'agit de violences qui blessent et soumettent, non d'un conflit constructif. Les élèves battent une camarade, insultent l'enseignante et persécutent les plus faibles ; celle-ci se sent en « danger physique ». Chez Jacquard, au contraire, le heurt doit permettre à chacun de révéler sa singularité et contribuer à une « construction progressive ». Il précise que le conflit ne doit viser ni la « destruction de l'autre » ni l'instauration d'une hiérarchie. La violence du collège impose un rapport de force et produit de la peur, à l'opposé de l'échange bénéfique qu'il défend.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le document 1 présente une violence qui blesse et domine ; Jacquard défend un conflit qui construit chacun sans détruire l'autre.

Question b). En utilisant des exemples historiques, économiques, politiques ou d'autres domaines, montrez que « le heurt même violent est bienfaisant ».

Un affrontement peut faire progresser la société s'il rend visibles des injustices et ouvre la voie à des changements, plutôt qu'à la domination. En France, les grèves et les conflits sociaux de 1936 ont conduit aux accords de Matignon, qui ont renforcé les droits des travailleurs, notamment grâce aux conventions collectives. Le débat politique joue aussi ce rôle : la confrontation des opinions permet de contester les décisions et d'améliorer les lois. Ces exemples montrent que le heurt peut être bénéfique lorsqu'il débouche sur des négociations et des droits nouveaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le heurt peut faire progresser les droits et les lois lorsqu'il conduit à la négociation plutôt qu'à la domination.

3. Télévision, violence et exclusion sociale

François Mariet remet en question l'idée que les images télévisées seraient directement responsables de la violence des jeunes. Il présente la télévision comme un possible bouc émissaire et relie la surconsommation télévisuelle ainsi que certaines formes de délinquance aux conditions de vie et à l'exclusion sociale.

1.

Question a). Expliquez l'expression « un calmant social » employée pour définir la télévision.

Un « calmant social » apaise temporairement un malaise collectif, sans en supprimer la cause. Selon Mariet, la télévision occupe une partie du temps des adolescents qui manquent d'autres loisirs. Elle peut donc les distraire ou les calmer, comme un produit apaisant. Mais ce rôle ne résout ni l'exclusion sociale ni les conditions de vie difficiles auxquelles l'auteur rattache la délinquance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La télévision peut calmer temporairement les adolescents, sans remédier à l'exclusion sociale ni aux difficultés de vie.

2.

Question a). Indiquez à quel champ lexical appartient l'expression « un calmant social », puis relevez deux autres mots appartenant à ce même champ lexical.

L'expression appartient au champ lexical médical, plus précisément à celui du soin et du traitement. Le texte contient plusieurs termes de cet univers :

- « guérit » ;
- « santé ».

Le mot « vaccination » convient également. Ces termes font de la violence un mal que l'on pourrait soigner, et préparent la réflexion critique de l'auteur sur les causes réelles du problème.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Champ lexical médical : « guérit » et « santé ».

3.

Question a). Expliquez ce que l'auteur veut montrer en utilisant ce champ lexical.

Ce champ lexical rapproche la violence d'une maladie et la télévision d'un remède apaisant. Mariet montre cependant que cet apaisement est limité : regarder la télévision peut servir de « bouche-trou » ou de « calmant social », mais ne guérit pas les difficultés qui nourrissent la violence. Il dénonce ainsi l'attention portée aux images plutôt qu'à l'exclusion et aux conditions de vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La télévision apaise momentanément, mais ne soigne pas les causes sociales de la violence.

Question b). Indiquez quelle est, selon l'auteur, la cause de la violence et justifiez votre réponse en citant le texte.

Pour Mariet, la violence est liée aux conditions de vie, notamment à l'exclusion sociale, plutôt qu'à la télévision elle-même. Il l'affirme clairement : la surconsommation télévisuelle et certaines formes de délinquance « ont une cause commune, les conditions de vie ». Il explique aussi que la télévision sert souvent de « bouche-trou » en raison de « l'absence d'offre de loisirs concurrents ».

✓ RÉPONSE À RETENIR

Selon l'auteur, les conditions de vie, notamment l'exclusion sociale, sont la cause commune de la surconsommation télévisuelle et de certaines formes de délinquance.

Question c). Quelle est la thèse rejetée par l'auteur ?

Mariet rejette la thèse selon laquelle regarder des émissions violentes rendrait directement les enfants violents. Il résume ce raisonnement simpliste ainsi : « Les enfants regardent la télévision, la télévision est violente, donc la télévision rend les enfants violents. » Il rappelle que la télévision et la délinquance peuvent être liées sans que l'une soit la cause de l'autre : elles peuvent dépendre d'un facteur commun, les conditions de vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il rejette l'idée que la violence télévisée cause directement la violence des jeunes.

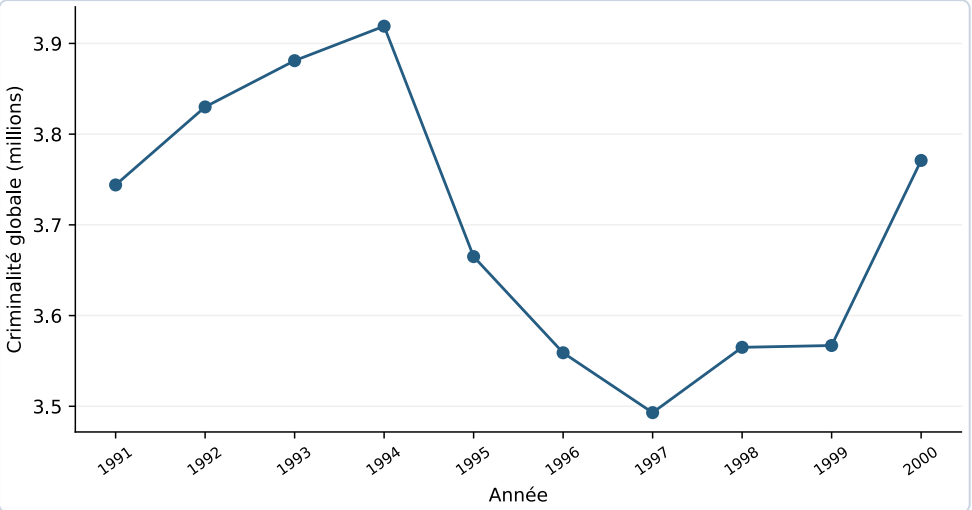
4. Évolution de la criminalité et des mineurs mis en cause en France

Deux tableaux de la police et de la gendarmerie présentent les données de 1991 à 2000 sur la criminalité globale et le nombre de mineurs mis en cause. Le candidat doit représenter les valeurs absolues en graphiques selon les échelles indiquées, puis confronter les évolutions.

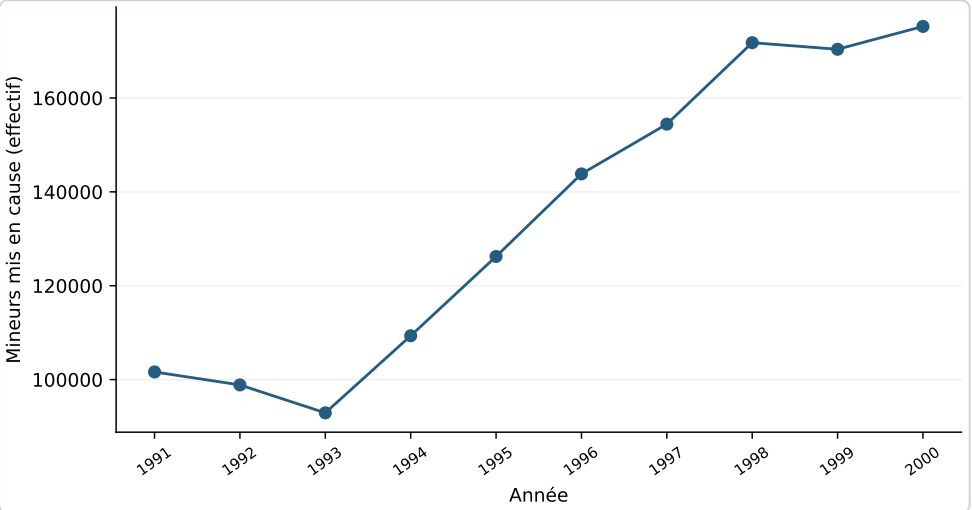
Question a). Pour chacun des deux tableaux statistiques, réalisez sur une feuille de papier millimétré un graphique en données absolues. Respectez les échelles indiquées : tableau 1, 1 cm correspond à 1 million ; tableau 2, 0,5 cm correspond à 20 000.

Sur papier millimétré, placer les années en abscisse et les effectifs en ordonnée, puis tracer une courbe pour chaque série. Pour la criminalité, les valeurs du tableau sont en milliers : les convertir en millions avant le tracé (3 744 donne 3,744 millions, soit 3,744 cm). Pour les mineurs, la hauteur se calcule avec l'échelle de 0,5 cm pour 20 000, soit 2,5 cm pour 100 000. Reporter les dix valeurs, relier les points et ajouter titres et unités.

Criminalité globale constatée en France, 1991-2000



Mineurs mis en cause en France, 1991-2000



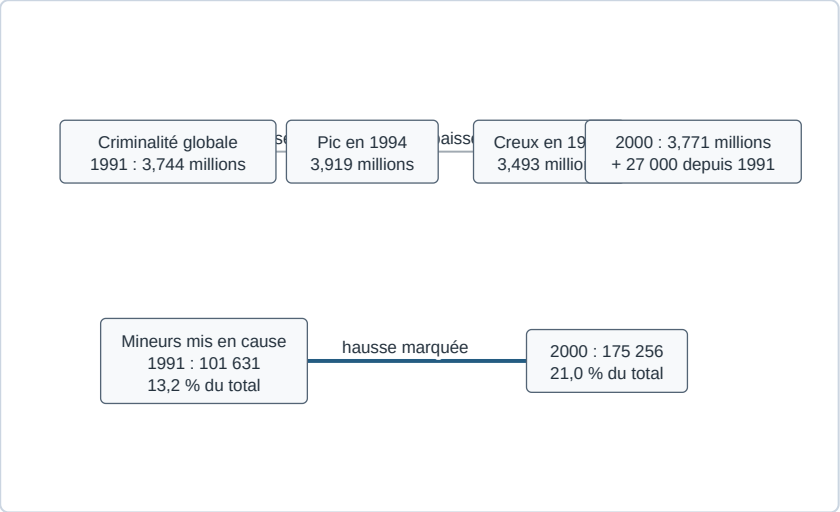
✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux courbes de 1991 à 2000 : criminalité globale en millions, échelle 1 cm par million ; mineurs mis en cause en effectifs, échelle 0,5 cm pour 20 000.

Question b). Après confrontation des deux graphiques, tirez des conclusions sur l'état de la violence en France.

La criminalité globale fluctue : elle culmine à 3,919 millions en 1994, atteint un minimum de 3,493 millions en 1997, puis remonte à 3,771 millions en 2000. Entre 1991 et 2000, sa hausse nette n'est que de 27 000, soit environ 0,7 %. En revanche, le nombre de mineurs mis en cause passe de 101 631 à 175 256 et leur part du total de 13,2 % à 21,0 %. Les chiffres montrent donc une forte progression des mineurs mis en cause, sans hausse comparable de la criminalité globale. Ils ne suffisent pas à établir un lien de causalité.

Confrontation des évolutions, 1991-2000



La criminalité globale varie peu sur la période, tandis que les indicateurs relatifs aux mineurs progressent nettement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

De 1991 à 2000, la criminalité globale fluctue et progresse peu ; le nombre et la part des mineurs mis en cause augmentent nettement.

5. Affiche sur la protection des enfants

Le document est une affiche portant le message « Les enfants sont sans défense » et le slogan « La loi mérite une correction ». L'analyse demandée porte sur la description de l'affiche, ce que suggère son image et le public auquel elle s'adresse.

Question a). Faites l'analyse descriptive du document et expliquez ce que suggère l'image.

L'affiche de l'association Enfance et Partage présente, sur fond sombre, les phrases « Les enfants sont sans défense » et « La loi mérite une correction ». Au premier plan, une ceinture avec sa boucle évoque un instrument de coups. L'image ne montre pas directement un enfant : cet objet suggère les violences physiques et rend visible la menace qui pèse sur lui. La mention « Osez intervenir ! » et le numéro vert invitent le public à agir.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La ceinture évoque les violences physiques faites aux enfants. L'affiche alerte et appelle à intervenir.

Question b). Expliquez comment vous comprenez le slogan « la loi mérite une correction ».

> « La loi mérite une correction »

Le slogan repose sur un double sens du mot « correction » : il désigne à la fois une punition corporelle et la modification d'un texte. Associé à la ceinture, le premier sens dénonce les coups infligés aux enfants. Le second demande que la loi soit revue ou appliquée de façon à mieux les protéger. L'affiche transforme ainsi une formule qui banalise parfois la punition en critique de la violence et en appel à une réponse juridique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La loi doit être revue pour mieux protéger les enfants des violences, notamment des châtiments corporels.

Question c). Quel est le public visé par cette affiche ?

L'affiche s'adresse d'abord aux adultes, puisque les enfants, présentés comme sans défense, dépendent d'eux pour être protégés. L'impératif « Osez intervenir ! » vise particulièrement les personnes qui peuvent être témoins de violences : proches, voisins ou professionnels en contact avec des enfants. Le numéro vert les encourage à demander conseil ou à signaler une situation préoccupante. Le slogan interpelle aussi les responsables de la loi et de la protection de l'enfance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le public visé est constitué des adultes, notamment des témoins, des proches, des professionnels et des responsables de la protection de l'enfance.

6. La violence dans la société est-elle le fait des jeunes ?

La synthèse invite à examiner si la violence dans la société est uniquement le fait des jeunes. Le candidat doit développer son point de vue en une trentaine de lignes et l'étayer par des exemples précis issus des domaines socio-économiques.

Question Synthèse. Répondez à la question « La violence dans notre société n'est-elle que le fait des jeunes ? ». Développez votre point de vue en une trentaine de lignes et illustrez-le par des exemples précis pris dans les domaines socio-économiques.

Introduction. La violence est souvent associée à la jeunesse. Pourtant, les jeunes en sont-ils les seuls auteurs ? Le corpus montre qu'elle traverse toute la société, même si la délinquance juvénile augmente.

De 1991 à 2000, les mineurs mis en cause passent de 101 631 à 175 256, et leur part de 13,2 % à 21 %. Cette évolution mérite attention, mais ne prouve pas que toute violence vienne d'eux. Au collège, le document 1 décrit insultes, racket et agressions sur fond de précarité. Mariet relie exclusion, manque de loisirs et délinquance aux conditions de vie, plutôt qu'à la télévision seule.

Les adultes sont aussi concernés : l'affiche dénonce les violences faites aux enfants; le document 3 évoque la vente des armes et les carences sociales. Jacquard distingue le conflit constructif de la volonté de détruire.

Conclusion. La violence n'est donc pas l'apanage des jeunes. Sa prévention et la lutte contre les inégalités concernent toute la société.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La violence n'est pas le fait des seuls jeunes : elle concerne toute la société et appelle prévention, protection et lutte contre les inégalités.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel en Expression française et ouverture sur le monde, session Automne 2002, sur le thème de la violence. D'une durée de 3 heures et de coefficient 3, sans code repère imprimé, elle mobilise témoignages, essais, statistiques et affiche. Elle évalue compréhension, analyse, interprétation de données, argumentation et rédaction d'une synthèse sur la violence dans la société.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Distinguer la violence qui intimide ou détruit du conflit qui révèle les différences et peut contribuer à la construction de chacun.
- Dans le document 3, la télévision est présentée comme un bouc émissaire ; l'auteur relie délinquance et conditions de vie.
- Pour les graphiques, représenter les données absolues en respectant les unités et l'échelle propre à chaque tableau.
- Une synthèse argumentée répond à la question posée et s'appuie sur des exemples précis, notamment socio-économiques.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les analyses des textes par des éléments précis et des citations pertinentes.
- Distinguer les thèses des auteurs du point de vue personnel demandé dans la synthèse.
- Pour les graphiques, vérifier unités, échelles, axes, années et lisibilité des données.
- Organiser la synthèse autour de la question et respecter la longueur demandée d'environ trente lignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment réaliser les graphiques du document 4 ?

Réalisez un graphique par tableau, placez les années en abscisse et les effectifs en ordonnée. Respectez les échelles indiquées, reportez les données absolues, indiquez les unités et veillez à rendre les deux graphiques lisibles pour pouvoir comparer leurs évolutions.

Q : Comment analyser l'expression « calmant social » dans le document 3 ?

Expliquez d'abord l'idée de la télévision comme moyen d'apaisement ou d'occupation dans un contexte de manque de loisirs. Repérez ensuite le champ lexical auquel appartient l'expression, relevez deux mots associés dans le texte et interprétez leur effet dans l'argumentation.

Q : Quelle place accorder à la synthèse dans l'épreuve ?

L'épreuve dure 3 heures et la synthèse vaut 22 points sur 60. Gardez un temps suffisant pour définir votre réponse, organiser les arguments, choisir des exemples précis et rédiger environ trente lignes.

Q : Qu'attend le jury dans les réponses et la synthèse ?

Les réponses doivent être rédigées et respecter exactement les consignes. Appuyez les analyses sur les documents, lisez correctement les données et construisez, pour la synthèse, un point de vue organisé et illustré par des exemples pertinents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E6 - Expression française et ouverture sur le monde/2002/BP Fleuriste - E6 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.